

NOVA FRIBURGO Le bicentenaire toute l'année
Les festivités qui, en 2018, jalonneront les 200 ans de l'exil
des Fribourgeois, feront la part belle aux échanges. >> 15

FOOTBALL Exploit rhéman
Vainqueurs 1-0 de Manchester United, Bâle
et Steffen peuvent continuer à rêver. >> 25



LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

N° 45 - 147^e année / Semaine Fr. 2.70 / Samedi Fr. 3.70

JA 1701 Fribourg

Une commission nationale épingle l'hôpital de Marsens

PSYCHIATRIE La Commission nationale de prévention de la torture a rendu visite l'an dernier à l'hôpital psychiatrique de Marsens. Si, dans son rapport, elle juge les soins globalement bons, elle met toutefois en lumière plusieurs lacunes, tant administratives que médicales en matière de liberté de mouvement de certains patients. Elle juge notamment «critiques» les unités partiellement fermées qui limitent la liberté de mouvement de personnes ne faisant pas l'objet d'interdiction de sortie. La direction médicale de l'établissement et la Direction de la santé répondent aux critiques. Pour elles, il faut nuancer. >> 11



Le rapport évoque des dysfonctionnements dans deux secteurs: celui des patients adultes et celui des patients de plus de 65 ans. Charles Ellena-archives

SORTIR



BULLE

Le duo EgoPusher, qui allie les talents d'un batteur et d'un violoniste dopés à l'électro, joue demain soir à Ebullition. Interview. >> 33

THÉÂTRE

Nuithonie accueille *Entretiens d'embauche*, un solo féminin écrit et mis en scène par Anne Bourgeois. Laurence Fabre se glisse dans ce personnage à la fragilité touchante. >> 36



MUSIQUE

ZZ Top, Metallica et Rammstein viennent-ils jouer ce week-end à Martigny? Pas tout à fait. Mais la localité valaisanne vibrera au son de la première édition du FôFestiv, qui réunit des tribute bands, soit des groupes de reprises. >> 43

Le tapis rouge pour Jean-Claude Juncker

SUISSE-EUROPE Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker est attendu aujourd'hui à Berne. En échange du milliard de cohésion, la Suisse pourrait chercher à obtenir des concessions sur l'accord-cadre avec Bruxelles. >> 2/3

La perpétuité pour le boucher des Balkans

LA HAYE L'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic, a été condamné hier à la perpétuité par la justice internationale pour son rôle dans les massacres et le nettoyage ethnique durant la guerre de Bosnie. Il compte faire appel. >> 5

Un nouvel horaire qui améliore l'offre

TPF Le nouvel horaire des Transports publics fribourgeois, qui entrera en vigueur le 10 décembre, est d'une ampleur inédite: plus de 70% des lignes de bus et de trains voient leur horaire modifié. Plusieurs cadences seront améliorées. Tour d'horizon. >> 13



SOMMAIRE

Bourse	41	Forum lecteurs	10	Météo	22
Cinéma	22	Radio-Télévision	42	Mortuaires	26/28/29/30

• Rédaction 026 426 44 11
• Abonnements 026 426 44 66
• Publicité 026 426 42 42
> www.laliberte.ch

PUBLICITÉ

PAYERNE
du 17 au 26 novembre 2017
IL VA FAIRE CHAUD !!!
Comptoir Broyard

PLAGE DE VIE

Des voisins au poil

Les voisins sont formidables. Dans notre immeuble de 20 appartements, il y a des humains – certains se regardant en chiens de faïence – et des vrais chiens. Il y a trois ans et demi, ici même, je vous parlais d'un voisin anonyme qui se plaignait par affichettes de retrouver sur son balcon des rognures d'ongles, venues d'un balcon supérieur. Je n'étais ni fautif, ni victime. Aujourd'hui, une belle lettre ouverte signée par un couple est affichée dans le hall. Il signale avoir été accusé de laisser des poils

de chien dans la machine à laver de l'immeuble, via «un message subliminal... sous forme de gribouillage» anonyme sur la liste de réservation de la buanderie. Le couple s'excuse de la part de son chien et lance un vrai débat: «Il est impossible à l'œil humain de faire une différence entre les poils de deux espèces d'animaux (chats ou chiens).» Quant à moi, je suis à nouveau hors de cause, puisque je n'ai pas d'animal et que je dispose de ma propre machine. >> JÉRÔME CACHIN

PUBLICITÉ

une histoire de lit...
Literie José Python SA
Litologie
ROUTE DES FLUIDES 3
1762 GIVISIEZ
026 322 49 09 www.litologie.ch

Le nouvel horaire des TPF entre en vigueur le 10 décembre avec une offre optimisée, surtout dans le Sud

Changement d'horaire «historique»

« NICOLE RÜTTIMANN

Canton » «Deux millions de kilomètres supplémentaires parcourus par les bus et les trains. C'est le plus important changement d'horaire de l'histoire des TPF!» Comme l'a annoncé hier à la presse Vincent Ducrot, directeur général des Transports publics fribourgeois, le nouvel horaire des transports publics suisses, qui entre en vigueur le 10 décembre, promet des changements.

Ils sont d'une ampleur «inédite» pour Fribourg: «Plus de 70% des lignes de bus et de trains voient leur horaire modifié». Une optimisation «significative» du réseau de bus est promise dans le Sud du canton, et les connexions sont améliorées dans la Broye. Fribourg renforce ses correspondances. Seules la Sarine et la Singine n'enregistrent que des adaptations mineures.

4

Les lignes de bus créées dans le Sud du canton



L'horaire 2018 prévoit nombre de modifications. Notamment dans le Sud du canton, où le réseau Mobul passe à la cadence 15 minutes. Charly Rappo-archives

Nouvelles cadences

«L'ampleur du changement est liée à la modification massive de l'offre ferroviaire dans le canton de Fribourg», indique Vincent Ducrot, précisant que trente nouveaux collaborateurs ont été engagés afin d'assurer cette augmentation de l'offre. Les nouveautés dans le ferroviaire sont: le retour des arrêts Interregio à Palézieux et Romont. L'introduction de la cadence 30 minutes entre Fribourg et Anet, de la même cadence entre Lausanne et Payerne. Ainsi qu'une cadence 30 minutes aux heures de pointe entre Palézieux et Bulle. La ligne Fribourg-Yverdon subit un décalage de 15 minutes.

Le coût du remaniement du réseau TPF s'élève à 12 millions, dont 8 à la charge des collectivités. Le client assure un tiers du coût (sans hausse du prix des billets) et les commanditaires les deux autres tiers, répartis entre Confédération, canton et communes.



«Plus de 70% des lignes de bus et de trains voient leur horaire modifié»

Vincent Ducrot

Dans le Sud Quatre lignes de bus sont créées: Romont – La Verrière, Romont – Ursy – Vaudens, Romont – Dompierre – Lucens, Estévenens – Vuisternens – Sommentier. Le week-end, une nouvelle liaison directe est proposée entre Vevey et Les Paccots.

Pour les étudiants, la ligne Bulle – Oron-la-Ville a été adaptée pour assurer les liaisons sans transbordement dans les deux sens. Celle de Bulle – Broc est modifiée dès la rentrée scolaire 2018, afin de desservir le nouveau CO de

Riaz en août. L'offre de bus de Bulle – Grandvillard sera doublée pour compenser la fermeture de la gare d'Estavannens dès le 10 décembre.

Côté rail, une cadence 30 minutes est introduite aux heures de pointe entre Bulle et Palézieux en direction de Lausanne, du lundi au vendredi, avec retour possible une heure plus tard en semaine et deux heures le week-end. Les arrêts Interregio sont réintroduits à Palézieux et Romont. Et une ligne directe relie à nouveau Palézieux à Montbovon. Quant à la ligne Bulle – Berne, elle est maintenue, dorénavant totalement exploitée par les TPF.

Autre changement majeur: Celui du réseau Mobul. Il passe à une cadence à 15 minutes de 7 h à 19 h, sur les lignes 1 et 2 du lundi au vendredi. Le quar-

tier de Palud est desservi par la ligne 2.

Dans le Lac Côté trains, une cadence à la demi-heure est introduite entre Fribourg, Morat et Anet du lundi au vendredi. Et les correspondances sont rétablies à Fribourg avec les trains Regioexpress pour Romont et Bulle. Pour les bus, la ligne Chiètres – Lugnorre est prolongée jusqu'à Chiètres.

Dans la Broye Les horaires de train de la ligne Fribourg – Yverdon-les-Bains sont décalés de 15 minutes. La cadence à 30 minutes reste en semaine.

Pour les bus, la ligne Avenches – Gletterens offre plus de correspondances pour emprunter les trains RER vers Lausanne et Chiètres et pour les bus vers le Vully vaudois. Elle effectue un trajet direct entre Fribourg et Gletterens. La ligne actuelle Grandcour – Domdidier est prolongée jusqu'à Villarepos et Rueyres-les-Prés. Des correspondances sont possibles à Donatyre «pour faciliter les trajets des écoliers».

Dans l'agglomération Les modifications sont «légères». Les périodes de circulation sont réduites à deux: scolaire et hors scolaire (auparavant été). La fréquence des bus est augmentée durant l'été. Et les calendriers sont unifiés avec les lignes de bus régionales et les lignes ferroviaires pour les fêtes cantonales. La ligne 1 permet notamment une correspondance directe depuis les Portes de Fribourg vers Berne via Fribourg Poya sans passer par le centre-ville.

Une cinquième ligne de bus se développe en 2018: celle des navettes automatisées reliant le Marly Innovation Center au réseau de transport public urbain et régional. La ligne va se doter de quatre nouveaux arrêts desservis du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 19 h. «C'est la première ligne de transport automatisé à horaire continu à être mise sur la route!», se réjouit Vincent Ducrot. »

DES CHANTIERS À GÉRER

L'année sera aussi marquée par des chantiers ferroviaires et routiers. Dont les gares de Courtepin, Givisiez et Montbovon, qui nécessiteront des fermetures de tronçons. Des bus de substitution sont planifiés. Pour s'y retrouver entre changements et chantiers, les TPF vont développer des mesures d'informations. Dès l'été 2018, un réseau d'écrans sera mis en place dans l'agglomération, permettant de voir les horaires en temps réel. Et un canal WhatsApp sera développé pour annoncer perturbations et manifestations impactant le réseau. Chacun pourra s'y abonner en fonction de sa région. Enfin, des cartes interactives et animées du réseau seront disponibles sur le site des TPF. NR

Une radiographie de la fiscalité

Statistiques » L'impôt sur le revenu des personnes physiques a progressé, en 2015, de 4,1%, celui sur le bénéfice des sociétés de 0,1%.

L'impôt cantonal de base des personnes physiques progresse. Selon la statistique fiscale 2015 publiée hier par le Service des contributions, les Fribourgeois ont payé, en moyenne, un montant de 2720 francs, soit 66 francs de plus que l'année précédente. Ce montant, évidemment, diffère fortement d'une localité à l'autre.

Ainsi, et comme c'est le cas depuis de nombreuses années, Greng (Lac) est la commune où l'impôt moyen par habitant est le plus élevé: 13 654 francs (+1349 fr. par rapport à l'exer-

cice 2014). Sur les deuxième et troisième marches du podium, on trouve Siviriez (12 458 fr., +5890 fr.) et Crésuz (7482 fr., +654 fr.). Derrière, suivent les habitués du haut du classement: Ferpicloz, Haut-Vully (qui n'était pas encore fusionnée avec Bas-Vully), Montilier, Meyriez et Pierrafortsch.

2720 francs

L'impôt cantonal de base payé en moyenne en 2015

A l'autre extrémité, pas de grande surprise non plus: la gruérienne Bellegarde, bien qu'en progression, ferme tou-

jours la marche (1741 fr., +72 fr.). Cheiry se place juste devant, avec 1860 fr. (+79 fr.).

Par district, la Glâne brûle la politesse au Lac: le rendement moyen par habitant se situe à 3186 francs (+580 fr.) contre 3026 francs (+66 fr.). Suivent Sarine-Campagne (2724 fr.), la ville de Fribourg (2720 fr.), la Veveyse (2685 fr.), la Gruyère (2597 fr.), la Singine (2591 fr.) et la Broye (2424 fr.). Globalement, l'impôt sur le revenu des personnes physiques a progressé de 29,6 millions de francs (+4,1%).

La statistique fiscale souligne par ailleurs la progression du nombre de Fribourgeois dont la fortune imposable est supérieure à un million de francs. Ils étaient, en 2015, très

exactement 4545 (+147). S'ils représentent 2,7% du nombre de contribuables, ils ont payé 61% de l'impôt sur la fortune, qui a rapporté 85,1 millions de francs (+1,9%).

Du côté des personnes morales, l'impôt sur le bénéfice augmente de 0,2 million, à 138,4 millions (+0,1%). Relevons que 74% de cette somme est payée par 169 sociétés dont le bénéfice est supérieur à 100 000 francs. L'impôt sur le capital, quant à lui, a rapporté 25,1 millions (+2,6%).

La Sarine (ville de Fribourg comprise) pèse 96 des 163,5 millions de francs du rendement total des impôts des personnes morales (59%). »

PATRICK PUGIN

» Détails sur www.fr.ch/sc

Délai supplémentaire demandé

Contribution de soutien » «C'est le coup de tonnerre de l'automne», a illustré Bernard Fragnière, président de la Fédération des associations du personnel de l'Etat de Fribourg (FEDE), lors de l'assemblée qui s'est tenue hier dans les locaux de l'Institut agricole de Grangeneuve, à Posieux.

Devant une septantaine de délégués, il a regretté la récente décision du Conseil d'Etat de laisser les syndicats s'entendre sur la répartition de la contribution de soutien de deux francs prélevée chaque mois sur le salaire de la plupart des fonctionnaires cantonaux. «Le Conseil d'Etat n'a pas le droit de discriminer 17 500 employés au profit d'une petite minorité», a estimé le président, allusion à la volonté du Syndicat des services publics (SSP) d'avoir également droit à sa part du gâteau. La FEDE a d'ailleurs demandé de

repousser de quelques semaines le délai accordé par le gouvernement cantonal, fixé à la fin de l'année. «Je pense qu'il sera possible d'accorder ce délai», a répondu le conseiller d'Etat Georges Godel, présent lors de l'assemblée.

Le président de la FEDE est également revenu sur la décision, prise vendredi passé par le Grand Conseil, de ne pas autoriser le personnel des soins à faire la grève. «Cela dénote une certaine méfiance d'une majorité des députés à l'égard du personnel de l'Etat», a-t-il martelé, saluant néanmoins le soutien du Conseil d'Etat sur ce dossier. «Ce n'est pas faute d'avoir tout tenté. Mais ce sont les absents qui ont fait perdre ce vote», a commenté Georges Godel. Lors de la deuxième lecture de la loi, il n'y avait en effet que 91 députés présents dans la salle, sur un total de 110. » NICOLAS MARADAN